



[clc.fsth@gmail.com](mailto:clc.fsth@gmail.com)

## Statuts du club Langues et Cultures de la faculté des sciences et techniques d'Al Hoceima

Dans le cadre des activités para-universitaires qui sont devenues indispensables dans les facultés scientifiques et techniques surtout leur contribution dans le divertissement et l'épanouissement culturel des étudiants, nous avons décidé ( le professeur EL Arbi EL BAKKALI et le professeur Omar El Yahyaoui) en consultation avec Monsieur Le Doyen de la FSTH de fonder un club culturel et plurilinguistique sous l'appellation de « *Club Langues et Cultures de la FSTH* » .

## **Article 1 : constitution**

Il est fondé selon les lois en vigueur, un club d'étudiants sous l'appellation: " **Club des Langues et Cultures de la FSTH**". Il est régi par les lois de l'Université, de la FSTH, ses textes d'application, et par le présent statut.

Les tuteurs du club sont les professeurs : EL Arbi EL BAKKALI et Omar EL Yahyaoui.

## **Article 2 : Mission générale**

Outre les sciences et les techniques, nos étudiants ont besoin d'épanouissement culturel et linguistique et de divertissement, d'une ouverture sur le monde extérieur. Le club a comme vocation de :

- Aider les étudiants à avoir un bon niveau en langue et communication.
- Encourager les étudiants à s'exprimer en public et à défendre leurs réflexions.
- Créer un environnement favorable au divertissement et à la distraction des étudiants.
- Motiver les étudiants à mettre dans leur priorité la culture générale, l'ouverture sur l'autre et l'intégration sociale.
- Assurer un environnement propice aux étudiants pour s'extérioriser et avoir un esprit collectif et tolérant.

## **Article 3 : Approches d'action**

Les approches d'action principales du club sont :

- Mutualiser les actions et les compétences des adhérents et les engager dans un processus d'échange d'expériences et de savoir-faire.

- Encadrer et animer des ateliers scientifiques liés au domaine de la langue, de la culture et du développement personnel.
- Organiser des sorties culturelles.
- Animer des rencontres de débats, des cours, des présentations, des conférences et des séminaires réalisés sous thèmes différents visant l'aspect culturel et instructif.
- Organiser des journées d'études, des colloques et des rencontres avec des figures de renommée nationale et internationale.

#### **Article 4 : Membres**

Tous les professeurs, les administrateurs et les étudiants de la FSTH sont considérés comme des membres permanents du club.

#### **Article 5 : Fonctionnement du club**

Tous les étudiants de la FSTH sont invités à animer le club de leur manière en collaboration avec les professeurs tuteurs.

#### **Article 6 : financement du club**

Le club sera financé par la faculté et aussi par les subventions reçues des différents organismes publics ou privés. Aussi, le club pourrait profiter du soutien d'autres clubs étrangers dans le cadre d'éventuelles conventions.